



VILLE DE  
CREST

République française

**DÉLIBÉRATION N° 2025-76 DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA VILLE DE CREST  
SÉANCE DU 3 NOVEMBRE 2025 A 19 H 00**

**Date de convocation :** 28 octobre 2025

**Présents :** Stéphanie KARCHER, Christophe LEMERCIER, Morgane PEYRACHE, Jean-Pierre POINT, Audrey CORNEILLE, Boris TRANSINNE, Ruth AZAIS, Sarah DUVAUCHELLE, Hervé MARITON, Thierry GUILLOUD, Jean PREVOST, Danielle BORDERES, Jean-Marc MATTRAS, Valérie ROCHE, Lucile BERNARD, Dominique MARCON, René-Pierre HALTER, Nicolas SIZARET, Catherine PANNE, Athénaïs KOUIDRI, Gilles RHODE

**Procurations :**

Françoise ROZIER-FAURE à Christophe LEMERCIER  
Anne-Marie CHIROUZE à Ruth AZAIS  
Régis LAFLORENTIE à Danielle BORDERES  
Caryl FRAUD à Thierry GUILLOUD  
Sébastien COURTHIAL à Sarah DUVAUCHELLE  
Ludovic GAUTHIER à Morgane PEYRACHE  
Agnès FOUILLEUX à Athénaïs KOUIDRI

**Excusé :** Dominique DELAYE

**RAPPORT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2026  
BUDGETS DE LA COMMUNE**

Le Conseil Municipal,

Vu la loi d'Administration Territoriale de la République (ATR) du 6 février 1992 ;

Vu la loi portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) du 07 août 2015 ;

Vu l'article L. 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la commission "Budget" du 30 octobre 2025,

La loi d'Administration Territoriale de la République (ATR) de 1992 a imposé la tenue d'un débat d'orientation budgétaire (DOB) dans les deux mois précédent le vote du budget primitif pour les communes de plus de 3 500 habitants.

Le débat sur les orientations budgétaires, prévu à l'article L 2312-1 du CGCT, première étape publique du cycle budgétaire, est un moment important dans l'élaboration du budget de la Commune.

Le Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB) doit permettre au Conseil Municipal de débattre sur les priorités de la politique municipale.

Il présente les engagements de la Ville de manière concrète, en les inscrivant dans les contextes nationaux et locaux qui les impactent.

En conséquence, après avoir entendu l'exposé du rapporteur et débattu,

**PREND ACTE** du débat sur le Rapport d'Orientation Budgétaire pour l'année 2026

Fait et délibéré par les Conseillers Municipaux soussignés.

Ont signé au registre les membres présents.

Crest, le 4 novembre 2025

Jean-Pierre POINT  
Secrétaire de séance

Stéphanie KARCHER  
Maire



MAIRIE DE CREST  
Drôme